



Comité Social Administratif Spécial Départemental des Landes

« Carte scolaire 1er degré - Création/suppression 2nd degré »

Jeudi 07 mars 2024

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FNEC FP-FO 40

Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

la Fédération Départementale de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière souhaite rappeler son attachement indéfectible à la paix, et appelle à un cessez-le-feu immédiat et au respect des droits humanitaires fondamentaux à Gaza, en Ukraine ou encore au Congo.

Si Léon Jouhaux, ancien secrétaire général de la CGT puis premier (et seul) président de Force Ouvrière, prix Nobel de la paix pouvait dire : « *Adhérer au syndicalisme signifie délivrer le monde de la guerre* », c'est parce que la classe ouvrière organisée sait que c'est elle la première victime des va-t-en guerre hystériques. Elle sait, pour reprendre Paul Valéry, que la guerre est toujours "un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent et qui ne massacrent pas".

Or ces gens qui ne se massacrent pas nous font déjà la guerre sociale, celle qui affaiblit nos salaires, détruit nos conditions de travail et impose le régime sec en nous privant de 692 millions d'euros de nos richesses.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner dans un premier temps le projet de carte scolaire pour la rentrée 2024.

Autant le dire de suite : ce projet de carte scolaire est pour Force Ouvrière inacceptable.

Inacceptable, vu le constat permanent de la détérioration des conditions de travail pour les enseignants et des conditions d'apprentissage pour les élèves. Par cette carte scolaire, vous allez même les aggraver : avec un nombre croissant de fiches SST, conduisant à une multiplication d'arrêts de travail, avec des effets de l'inclusion systématique et son lot de souffrances pour les enseignants et les élèves concernés, faute de respect de leur notification et de leurs besoins en terme de soins.

Quelques chiffres permettent à eux seuls d'en démontrer la brutalité, oui, monsieur le DASEN, la brutalité : vous envisageriez 19 fermetures de classes contre 6 ouvertures de postes en français, 2 en occitan et surtout aucune création de postes de titulaires remplaçants malgré des besoins criants. Qu'ils soient ruraux, péri-urbains ou de communes plus importantes, tous les secteurs sont touchés. La baisse démographique n'est qu'un prétexte.

La FNEC FP-FO 40 réclame avant tout des ouvertures de postes devant élèves et ne souscrit nullement à votre projet de création de postes de conseillers.

Monsieur le DASEN, la carte scolaire que vous nous présentez s'inscrit dans la logique des 650 postes retirés aux écoles publiques pour la rentrée prochaine et aux milliers de fermetures de classes qui vont en découler. Elle est la conséquence de l'austérité des dotations du Ministère alors que le ministère de l'Éducation nationale « rend » 300 millions d'euros non dépensés en 2023. Il est à remarquer que, sur les trois dernières années, nous en sommes à 1 milliard d'euros d'économies sur le dos de l'école publique.

Si le gouvernement n'était pas aussi sourd, nous aurions pu lui donner des idées pour utiliser cette somme en dépenses utiles au service de l'Éducation des futurs citoyens.

Mais il n'en est rien et le gouvernement de M.Macron et de son premier Ministre poursuit son projet de **destruction de l'école publique !**

Par l'austérité des moyens de fonctionner d'abord. Mais aussi, par la transformation de l'école républicaine fondée sur des statuts et des programmes nationaux, en une kyrielle d'établissements autonomes selon le nouveau projet de loi « Rilhac 2 », créant un « statut d'établissement public local d'enseignement primaire », ayant « une autonomie suffisante pour définir et mener des choix éducatifs et pédagogiques, en disposant de moyens pour agir en fonction de la réalité des territoires et des projets éducatifs locaux »...

Et pour mettre en œuvre ce projet, là, curieusement, il y aurait des moyens

La FNEC FP-FO mettra tout en œuvre pour que ce projet de loi soit abandonné car les personnels refusent de devenir les employés des conseils d'école et de perdre leur liberté pédagogique. La préservation du statut national de fonctionnaire, le recrutement national et les programmes nationaux sont les fondements de la garantie de l'égalité républicaine pour accéder à l'instruction et aux savoirs.

Pour l'instant, la FNEC FP-FO demande l'annulation de la suppression des postes pour la rentrée 2024 et insiste sur la création de tous les postes nécessaires devant élèves, que ce soit en classes ordinaires mais également en établissements sociaux et médico-sociaux, sans oublier les RASED.

Alors que le gouvernement devrait plutôt chercher à rendre notre métier plus attractif et améliorer nos conditions de travail, il a préféré procéder à une saignée de l'Education nationale d'une ampleur inédite en publiant au JO le 21 février dernier,

une annulation de crédits. Concrètement, pour le second degré, ce sont 138 millions d'euros qui disparaissent, dont 131 en dépenses de personnels, c'est-à-dire les postes d'enseignants. Pour la vie de l'élève, ce sont 262 millions d'euros, dont 164 millions pour les postes de CPE, AED, AESH, médecins, infirmiers, etc. qui sont annulés. Avant la tenue des CSASD, portant sur les créations et suppressions de postes, il nous est apparu nécessaire d'interroger notre Rectrice sur les conséquences académiques de ce plan. C'est pourquoi nous lui avons adressé une lettre au cours des vacances de février... Nous attendons toujours une réponse. Monsieur le DASEN, êtes-vous en mesure de nous dire quelles seront les conséquences dans les Landes de cette annulation de crédits ?

Avec la réforme des LP et la carte des formations professionnelles pluriannuelle à venir, ce plan d'économie envoie un signal plus qu'inquiétant pour nos PLP et concourt à cette volonté délibérée de détruire l'enseignement professionnel scolaire !

Un tel plan engendre déjà colère et inquiétude chez de nombreux personnels du département, qui se mobilisent en multipliant les motions dans leurs conseils d'administrations, les lettres aux parents etc. contre la mise en place de la réforme du « choc des savoirs » et des groupes de niveaux.

La FNEC FP-FO revendique : l'abandon du « choc des savoirs » avec notamment ses groupes de niveaux, qui désorganisent les collèges et déstabilisent l'ensemble des conditions d'enseignement. Cette mesure, qui se fait presque à moyens constants, voire à moyens déclinants, va créer des situations RH très difficiles à résoudre, dégrader les conditions de travail et décourager les enseignants. Si vraiment le gouvernement veut imposer cette réforme, contre l'avis même des enseignants, alors il faudrait abonder l'ensemble des DGH de collèges afin que les groupes de sciences, les groupes de langues, les heures de latin, etc. existant avant cette mesure, puissent continuer à exister après cette mesure. Sinon, oui, cette mesure balaie d'un seul coup l'identité d'un établissement et le travail effectué par les équipes pédagogiques et de direction depuis de nombreuses années. Tout comme il faudrait le retour du financement de la totalité des heures de découverte professionnelle pour les classes de 4ème et 3ème SEGPA. Pour rappel, cette mesure de diminution de moyens pour nos élèves les plus fragiles est une décision qui ne s'appuie sur aucun texte et qui n'existe nulle part ailleurs (**même pas dans l'académie de Toulouse**) en dehors de notre académie. Qu'en est-il pour les établissements privés et ces groupes de niveaux dans les Landes, car nous pouvons lire ici et là dans les journaux qu'à certains endroits, des collèges privés n'appliqueront pas cette réforme ? Si tel est le cas, ce serait une véritable provocation et nous demanderons que cela ne soit pas non plus appliqué dans le public !

De la même façon, il faut créer des postes en lycées mais aussi en collège afin de baisser significativement les effectifs par classe. Tout le monde aura compris que ce n'est pas en menant une telle politique que l'Education Nationale parviendra à recruter les nombreux enseignants qui manquent !

Pour conclure, la casse de l'école publique républicaine continue et aura des conséquences désastreuses sur les personnels et par ricochet sur les élèves. La FNEC-FP- FO revendique donc :

- **L'abandon de la réforme « chocs des savoirs »**
- **L'abandon du pacte et sa transformation en augmentation indiciaire pour tous les personnels afin d'augmenter immédiatement de 10% la valeur du point d'indice sans contrepartie et l'ouverture de négociations salariales.**
- **La création de tous les postes statutaires dans tous les métiers de l'Education Nationale, cela passe par un statut pour les AED et les AESH. De plus, créer des postes d'enseignants permettrait de répondre à une revendication de tous les personnels, c'est-à-dire faire baisser le nombre d'élèves par classe.**
- **L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et la création de places dans les instituts spécialisés et médico-sociaux.**
- **L'abandon de la réforme des LP.**

NB Nous avons 2 vœux à faire voter.

Pour la FNEC-FP-FO

Isabelle BENQUET, Simon CLAEREBOU, Thierry CLAMENS, Nicolas GUYARD